

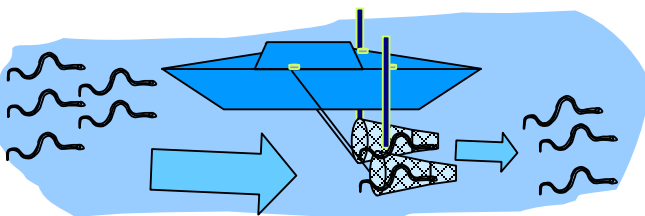


Civelles

Indicateur Civelles : La principale question est d'évaluer l'abondance de civelles qui entrent dans l'estuaire. Elle permet de quantifier le recrutement pour l'estuaire et le bassin versant.



Le principe retenu est une collaboration entre les pêcheurs professionnels à la civelle et les scientifiques. Ainsi, le suivi des captures journalières par les 240 pêcheurs permet de préciser le pourcentage capturé par la pêcherie estuarienne puis d'utiliser celui-ci pour évaluer le flux saisonnier de civelles à travers l'estuaire de la Loire.

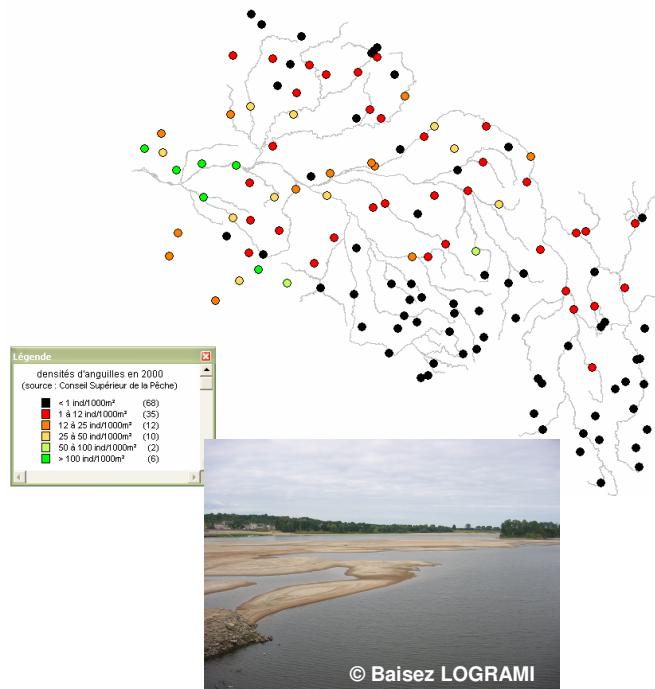


Afin d'évaluer ces extrapolations, des captures expérimentales au tamis sont réalisées dans des conditions de migration variées, dont leurs mesures sont conduites par L'ADERA/CERECA en liaison avec IFREMER.

Anguilles Jaunes

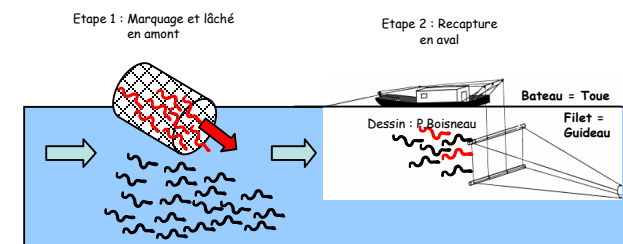
Indicateur Anguilles Jaunes : Etablir un bilan de la répartition de la population sédentaire d'anguilles (stock en place) avec l'aide des études de l'Université de Rennes et du Conseil Supérieur de la Pêche -CSP.

Premiers résultats d'analyses :
- réduction de l'aire de répartition de l'anguille au sein du bassin Loire avec une **diminution des abondances sur les points d'échantillonnages réalisés par le CSP pour 68 % des sites.**



Anguilles Argentées

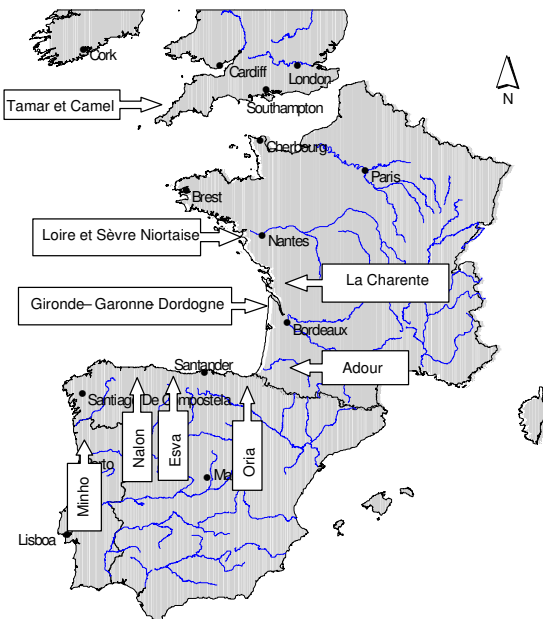
Indicateur Anguilles Argentées : Connaître le potentiel géniteur quittant le Bassin Loire et la mortalité par pêche sur ce stade, par l'étude menée par l'Université de la Rochelle et les pêcheurs professionnels aux guideaux.



Le but de cette étude est de relier les indices d'abondance (issus de l'analyse des carnets de pêche) à une abondance d'anguilles argentées grâce à la modélisation utilisant la méthode de marquage/recapture.

Les anguilles sont capturées par les pêcheurs, marquées par coloration par les équipes de recherche et recapturées plus en aval par d'autres pêcheurs. La proportion entre le nombre d'anguilles marquées et non marquées permet de connaître l'impact des pêcheries professionnelles sur ce stock et la productivité en individus reproducteurs du bassin versant de la Loire en amont d'Ancenis durant la période de pêche.

Les 12 bassins versants INDICANG



Carte des bassins Versants intégrés dans le Programme INDICANG (Source : Document de proposition Inter reg IIIIb)

Dates clés

Février 2004 : Approbation de l'Europe d'indicang

Juin 2004 : lancement opérationnel

Octobre 2004 : 1^{er} Comité de pilotage

Décembre 2004 : Comité scientifique et technique

Mai 2005 : Premier Séminaire d'étape à la Rochelle

Décembre 2005 : 2^e Comité de pilotage

Juin 2006 : Second Séminaire d'étape et 3^e comité de pilotage à Porto

Sur le Bassin versant de la Loire, le programme **INDICANG** est animé par le **Tableau de Bord Anguille**, dispositif de synthèse des données sur la population d'anguilles du bassin de la Loire, des côtières Vendéens et de la Sèvre Niortaise et son milieu. **L'objectif est de se donner les moyens d'une gestion durable de l'espèce.**



LOGRAMI, Université de Rennes 1
Bat 25 - 1 Avenue du Général Leclerc
35042 Rennes Cedex
Tél. : 02 23 23 69 36 - Fax : 02 23 23 51 38
Email : : tableau-anguille-loire@hotmail.fr
Site Web : www.anguille-loire.com

Les partenaires financiers et techniques du Bassin Loire



Indicang

Programme européen Inter-Reg III B pour la mise en place d'indicateurs de population d'anguilles sur 12 bassins versants de l'arc Atlantique.

L'objectif est d'apporter des indicateurs permettant de fixer des niveaux d'alerte et d'évaluer les impacts de mesures de gestion.

Une des priorités du programme INDICANG est le transfert d'information entre tous les partenaires.

